



Université Saint-Joseph
de Beyrouth
جامعة القديس يوسف
في بيروت

Allocution du Recteur de l'Université, le Pr Salim DACCACHE s.j.

**140 ans après sa fondation (1875-2015) :
L'Université Saint-Joseph et ses défis**

En la Fête patronale de l'Université Saint-Joseph, le jeudi 19 mars 2015

À l'Amphithéâtre Jean DUCRUET s.j.

Campus des Sciences et Technologies – Mar Roukoz

Excellences,
Messieurs les Ministres et les Députés,
Messieurs les Recteurs des universités du Liban,
Messieurs les Recteurs émérites de l'USJ,
R.P. Supérieur provincial de la Compagnie de Jésus au Proche-Orient et
au Maghreb,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'Ordres et Présidents
d'associations professionnelles,
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil stratégique de
l'Université,
Mesdames et Messieurs les Vice-recteurs, les Doyens, le Secrétaire
général, les Directeurs et Directrices,
Monsieur le Président de l'Hôtel Dieu de France,
Monsieur le Président de la Fédération des Associations des Anciens
Etudiants de l'USJ,
Mesdames et Messieurs les Présidents des associations d'Anciens
Etudiants,
Mesdames et Messieurs les Représentants du Personnel des Services
généraux,
Mesdames et Messieurs les Enseignants,
Mesdames et Messieurs les étudiantes et les étudiants,
Chers Collègues et Amis,

(Préambule)

1. En cette année, la 140^{ème} de la fondation de notre Université Saint-Joseph, je me réjouis de cette joie qui vient des profondeurs de l'âme, de vous accueillir en cet amphithéâtre devenu emblématique en portant le nom d'un valeureux recteur, le regretté P. Jean Ducruet, à qui nous devons la nouvelle Université Saint-Joseph, nouvelle grâce à sa Charte publiée en 1975, il y a juste 40 ans, à un moment où beaucoup de personnes au Liban et en France ne croyaient plus en la survie de l'Université. En célébrant cet anniversaire, encore une fois, nous nous

tournons vers Saint Joseph notre Saint Patron en sa fête, pour lui demander de veiller sur la grande famille de l'Université. Le pape François a été installé sur le siège de Saint Pierre à Rome le jour de la fête de Saint-Joseph il y a deux ans ; il souligne combien « *Joseph est ouvert aux signes, à l'écoute de Dieu, disponible à son projet* ». A l'image de Joseph, « *il nous invite à être gardien des autres, du monde, de la création, à exercer notre responsabilité car tout nous est confié par Dieu* » dans cet esprit de sagesse – dont nous avons besoin- qui qualifiait Joseph et qui a emmené Jésus à « *grandir en taille et en sagesse devant Dieu et les hommes* ».

Introduction

2. « Pour créer le futur, on doit *regarder aussi l'histoire* » écrit le Cardinal Zénon Grocholewski, le préfet de la Congrégation pour l'éducation catholique. Se rappeler ses origines n'est pas le propre d'un travail d'historien : ce devoir de mémoire est une exigence pour tous. Il s'agit, en effet, d'avoir conscience de ses racines propres pour avoir conscience d'être dans notre cas, non pas une université parmi d'autres, mais cette université-ci avec ce qui a fait et fait en quelque sorte « son âme propre ». Ce regard sur l'histoire est toujours un défi pour nous : il ne s'agit pas de chercher à en tirer gloire, ni d'en sortir quelques pages confuses, ni même de s'appuyer de façon utilitariste pour dégager du passé des leçons qui seraient utiles pour la continuité de l'institution. Relire l'histoire d'une institution comme l'Université Saint-Joseph est une exigence d'ordre éthique pour dire que ce que nous vivons au moment présent plonge ses racines dans une histoire de près d'un siècle et demi, pour reconnaître le travail acharné et clairvoyant de fondation et de refondation, de défi, d'adaptation et d'orientation ; tout cela pour que **le désir de mission** dans le domaine si noble de l'éducation soit bien satisfait et accompli. Notre histoire, sinon notre préhistoire, en tant qu'université, est jalonnée de ces défis qui incitent à accomplir une mission difficile, à défendre une valeur reçue, à lui donner un sens dans

les moments les plus critiques. Nous ne sommes pas les enfants d'aujourd'hui, nous sommes venus au monde nous les membres de l'USJ avec la naissance de l'idée de l'Université Saint-Joseph depuis sa conception à partir de 1839 et sa fondation en 1875, et c'est ainsi que nous sommes prêts à construire son futur.

3. Nous sommes prêts à construire son avenir, ai-je dit, donc à assumer ensemble les vrais et lourds défis à relever, dans cet esprit concret de participation qui nous distingue aujourd'hui au niveau de la gouvernance de l'USJ. C'est pourquoi nous allons chercher ensemble dans notre passé lointain et récent, des moments où les fondateurs et les refondateurs ont osé braver les difficultés et affronter des défis existentiels, et trouvé les solutions appropriées en développant notre identité. Je vous assure que nous y puiserons de bonnes leçons de ressourcement, et d'ouverture de perspectives, pour cette période que connaissent l'USJ et le Liban. Je me rappelle cette parole du cardinal Nasrallah Sfeir qui m'avait dit un jour : *« notre identité, ce sont nos racines vivantes, qui ont un passé et vivent au présent ; il faut de temps en temps avoir le courage d'aller s'y ressourcer, leur donner de l'eau, elles vous en donneront le centuple »*. (Déclaration, Actes du Synode patriarcal maronite, 2003). Je construirai cette allocution en trois parties :

1^{ère} partie : les défis historiques de la fondation en 1875, le Pourquoi de l'USJ ?

2^{ème} partie : en 1975, les défis de la survie, l'unification par la Charte de 1975.

3^{ème} partie : les défis d'innover et de construire l'avenir.

1^{ère} partie : les défis historiques de la fondation en 1875, le Pourquoi de l'USJ ?

4. Chers amis, c'est entre la rue Paul Huvelin (qui est par ailleurs un laïc lyonnais et un grand ami des Jésuites), celle de la Faculté de Droit dont il est l'un des fondateurs, la rue Ambroise Monnot (l'un des jésuites fondateurs) et la rue de l'Université Saint-Joseph que le rêve de 1839 du

P. jésuite Maximilien Ryllo, ou Abouna Mansour coiffé toujours d'une kouffie à l'orientale, « d'un Collège Central d'Asie », s'est concrétisé en 1875 par la création de l'Université Saint-Joseph. Cette création, si elle a été mise en œuvre par une volonté d'êtres humains, ne fut pas seulement un désir humain mais un désir sacré de la mission, qui, comme le disait en 1907 son recteur, le Père Gressien, consistait à «faire le bien » et le faire rayonner par une institution de double fondation : jésuite et française. Un désir de mission commandait cette entreprise.

5. Revenons un siècle et demi en arrière en cette année 1839, marquée par les débuts de l'installation des jésuites au Mont-Liban. Parmi eux se distinguaient des personnalités comme Benoît Planchet, Paul Ricadonna et Maximilien Ryllo, supérieur de la mission jésuite dont le désir de fonder un « Collège central d'Asie », mélange d'un institut universitaire et scolaire coïncidait avec la volonté de la Congrégation romaine de la propagation de la foi de créer un collège pour la formation de l'élite ecclésiale maronite et catholique. Maximilien Ryllo, introduit auprès des Consuls français, autrichien et britannique, ainsi qu'auprès des autorités ottomanes, et même de l'émir Bachir et de l'émir Haydar Chehab, a milité durant de longs mois pour les convaincre de la justesse de son projet, « établir à Beyrouth même (qui n'était à l'époque qu'une bourgade) ce collège universitaire, ouvert à tous, où il y aura un grand séminaire oriental de théologie, une école universitaire des arts et des sciences ainsi qu'une ferme agricole d'application, pensant construire cette dernière dans la plaine de la Békaa. Profitant de la situation d'attentisme entre des pays ennemis qui se faisaient face avant la guerre turco-égyptienne, doublée d'une occupation de l'Egypte par les Franco-Britanniques en 1840, Ryllo écrit à son supérieur à Rome pour lui dire qu'il faudrait « profiter de l'état de perplexité » des uns et des autres afin de mettre les fondations du Collège. La guerre ayant été déclarée plus rapidement que la réalisation de son souhait, il ne put atteindre son objectif. Mais loin de se laisser abattre, il alla du côté du gagnant ottoman dans la guerre de 1840, pensant qu'il aurait gain de cause en lui demandant

cette faveur après l'avoir confié à l'un de ses amis à Constantinople. En fait, le firman ne paraîtra pas et l'idée du Collège de Beyrouth fut suspendue avec le départ en 1842 de Ryllo, le Polonais de Beyrouth, soupçonné d'avoir attisé la révolte du Mont-Liban, mais défendu ardemment par son compagnon le P. Planchet qui en 1843, décida de fonder le séminaire ainsi qu'un collège secondaire dans l'un des palais délaissés des Chéhab à Ghazir ce qu'il dut payer en lourdes piastres à son ancien propriétaire. Le séminaire fut baptisé du nom de Saint Joseph, futur patron de l'Université ; tout comme l'école secondaire, il ouvrit rapidement ses portes et ces deux nouvelles institutions devinrent une référence pour l'excellence de l'éducation religieuse et profane, qu'elles dispensaient au milieu du 19^e siècle (**Verdeil, revue Cahiers de la Méditerranée, 75, 2007, pp. 28-38 ; Libois, la Compagnie de Jésus, 117**).

6. Toutefois, Beyrouth demeurait la destination préférée des jésuites de la région, car cette ville prenait progressivement de l'allure, élargissait son port, devenait le siège par excellence des autorités ottomanes et consulaires, ainsi que des protestants évangéliques américains qui avaient commencé à y ouvrir des écoles et des dispensaires. Devant cet état de fait, les jésuites ne restèrent pas les bras croisés. C'est ainsi qu'entre 1845 et 1866, une première résidence des pères fut ouverte en bord de mer puis, signe de leur volonté de relever le défi, une résidence plus importante fut construite sur un terrain à côté du Petit Sérail du gouverneur ; pour l'anecdote, cette résidence jouxtait le quartier mal famé du côté de la place des Martyrs, ce qui amena le P. Planchet devenu supérieur à construire un haut clocher sur la chapelle afin d'éloigner les mauvais esprits de sa communauté. Deux autres initiatives marquèrent cette période et montrèrent comment les Jésuites préparaient leur installation à Beyrouth : trois petites écoles y furent fondées, chacune en face d'une école ouverte par les bibliotes protestants évangéliques. L'imprimerie dite « catholique » vit le jour en 1847, équipée de machines à moteur dès 1852, ce qui permit l'édition de

plusieurs livres chaque année, le premier qui existe jusqu'aujourd'hui étant *l'Imitation du Christ* (**Kuri, L'histoire du Liban, 526**). Ces diverses initiatives préparèrent tout naturellement le terrain au transfert du séminaire Saint-Joseph de Ghazir à Beyrouth sur le nouveau terrain historique de l'Église Saint-Joseph. L'ombre de Ryllo y planait, puisqu'une école d'arts et métiers, même assez primaire, y était installée, signe que les défis n'étaient pas lettre morte mais pouvaient être relevés par d'autres compagnons. Le « Collège central d'Asie » devenu l'Université Saint-Joseph n'était pas le défi porté par un homme seul prophète de son temps, mais par une communauté animée par un esprit et un souffle prophétique. Le désir de mission est le désir d'une communauté, je ne veux pas dire seulement religieuse, mais un vrai désir, c'est celui qui est partagé par tous les membres d'une même institution.

7. Les années se succèdent et les défis se multiplient. Le premier consistait à obtenir la qualité d'Université par le Saint-Siège ; l'autorisation officielle d'octroyer les palmes académiques n'a été obtenue qu'en 1881 grâce à une décision du pape Léon XIII et la volonté du P. Rémi Normand. Le défi romain ayant été heureusement dépassé, voici qu'un nouveau défi se dessine avec la création de l'École française de médecine au sein de l'USJ : comment un ordre religieux jésuite et catholique pouvait œuvrer de concert avec les autorités françaises laïques anticléricales de l'époque ? L'un des recteurs de l'USJ, qui ont abordé cette question, bien avant le recteur Jean Ducruet, est le père Henri Gressien, en juillet 1907, soit quelques années avant la fondation des deux écoles françaises de Droit et des Ingénieurs (**Gressien, Discours du lundi 1907, Archives du rectorat**).

8. Que nous dit le recteur le P. Gressien sur la mission de l'Université, dans son allocution de remise des prix de fin d'année, trente-deux ans après sa fondation comme œuvre d'éducation supérieure appuyée par la France surtout à l'égard du collège secondaire et des facultés médicales ? Pour le P. Gressien, « *L'Université Saint-Joseph est née d'une pensée très chrétienne et très française : faire du bien* »... *Faire du bien*

c'est ce qu'a voulu le Christ quand il a passé sur cette terre d'Orient, en bénissant les petits enfants et en sauvant les âmes.... , faire du bien c'est ce qu'a toujours voulu la France si coutumière de ses entreprises généreuses ». En fait, pour les Jésuites et les Français, il s'agissait de mener un combat. Combattre le protestantisme anglo-saxon et américain présent à travers une imprimerie arabe implantée depuis 1820 à Malte, puis par les missions évangéliques au Proche-Orient, était un objectif commun aux Jésuites, au nom du catholicisme, et à la France, par peur de voir la culture américaine l'emporter face au rayonnement de la culture française. « Quelle est l'œuvre de cette institution jésuite et française » ? Le recteur d'autrefois précise sa pensée de profondeur humaniste comme suit : « *faire du bien, c'est en fait faire des hommes, c'est-à-dire prendre des enfants et former leur intelligence, leur cœur, leur conscience, leur volonté sans négliger de les fortifier par la culture physique et les habituer aux bonnes manières jusqu'à ce qu'ils soient des hommes accomplis ; les placer alors à l'entrée du chemin de la vie, qu'il leur plaît de choisir, tout armés pour le parcourir en faisant leur devoir* ». Il ajoute : « *quel bien meilleur pourrait-on faire au monde* » ? C'est par là que Dieu a couronné l'œuvre admirable de la création (en disant) : faisons l'homme, l'homme intelligent et compétent, l'homme moral et cultivé, l'homme qui joint la culture profane à la culture religieuse, le prêtre vertueux, l'homme médecin professionnel et humain, telle est l'œuvre de l'Université Saint-Joseph, une œuvre qui n'aurait pas réussi « *si Dieu n'avait pas donné le Pape pour la bénir et la France pour l'abriter sous son drapeau* » selon les paroles mêmes de Gressien. Cette pensée du P. Gressien m'interpelle à un triple titre :

9. En premier lieu, nous considérons que le fondement et la manière d'agir ainsi que nos objectifs éducatifs à l'USJ, relèvent jusqu'aujourd'hui de l'humanisme intégral qui concerne la formation et l'éducation de tout l'homme. La mission de l'USJ est une formation humaine de l'homme et de ses aptitudes. Ce qui nous intéresse aujourd'hui et demain est le développement et la croissance de tout l'homme afin d'atteindre sa

pleine mesure ouverte à l'autre son voisin, grand ou petit, riche ou pauvre, et à Dieu, sa source de Vie. Voici en résumé la philosophie humaniste qui guide les Jésuites dans leurs collèges et universités, philosophie qui s'inspire largement de la philosophie et de la culture française à travers les siècles.

10. En deuxième lieu, l'intuition du recteur Gressien dans son côté pratique, d'allure philosophique humaniste, quasi spirituelle, mais bien éloquente, mise en œuvre en 1907, ne suffira pas quelques années plus tard, en 1913, lorsqu'il fut question de partage de pouvoir, pour asseoir, dans un contexte d'affaiblissement de l'Empire ottoman, les fondements de la création des écoles de droit et des ingénieurs : les interlocuteurs de Lyon voulaient imposer leur volonté politique de gestion des deux institutions afin de satisfaire la présence culturelle et économique française, ce qui fut rejeté par les Jésuites. Il a fallu la patience et l'intelligence de Paul Huvelin, interlocuteur reconnu par les deux parties, pour qu'une solution soit trouvée, qui donna aux jésuites le droit de superviser et de contrôler, en tant que chanceliers, et aux Français, de nommer des directeurs garants de la présence culturelle et scientifique française. Cette même intuition du recteur Gressien sera presque inopérante durant certaines périodes du mandat français sur le Liban et la Syrie, lorsque le Haut-Commissaire décréta, suivant l'ouvrage « **l'USJ, Portrait d'une université** », la mise de l'Université directement sous sa tutelle en tant qu'Université française de Beyrouth, ne laissant aux Jésuites que la Faculté de théologie comme lot de consolation. Pour vous tranquilliser, la tutelle ne dura que le temps d'un nuage d'été, le Haut-Commissaire revenant sur sa décision officiellement en raison de contraintes budgétaires, pour ne rien dire de l'intervention du Ministre français des Affaires étrangères au profit des Jésuites.

11. En troisième lieu, pour les tenants de l'Université, il n'y avait qu'une solution, celle de commencer, durant les dernières années du Mandat, à « libaniser », au moins partiellement, le corps étudiant, le corps enseignant, et les programmes académiques, à commencer par la Faculté

de Droit, et celle d'obtenir la reconnaissance des autorités libanaises, le président de la République libanaise étant invité à présider les manifestations officielles de l'Université, même si l'une des missions de celle-ci demeurait le service de la culture française. La « libanisation » commence à partir des années 1945 par une part croissante des Libanais dans le corps étudiant, puis à partir des années 1950 par la progression du nombre d'enseignants libanais. « Dans les années 1960, elle s'étend aussi aux responsables de l'USJ », comme Joseph Najjar à l'ESIB, le P. Sami Kuri en Droit en 1959, et le P. Abdallah Dagher comme recteur en 1965, premier Libanais dans l'histoire de l'institution (**Eddé, l'USJ portrait d'une Université, p. 136**). Mais pour les Jésuites, le lien permanent entre l'Université et la France devait continuer : il ne pouvait se réduire à la seule utilisation du français comme langue d'enseignement ; il concernait et concerne toujours la place de la culture française à l'Université et le rôle de celle-ci de la privilégier, car selon le P. Ducruet, dans son « **histoire des facultés médicales de l'USJ**, » « *pour la Compagnie de Jésus, le choix de la francophonie dans un ensemble universitaire* » comme l'USJ « *est une option pour l'avenir ; mais il est aussi fidélité au passé* », puisque la langue française fut en effet adoptée au Collège de Ghazir dès 1843, l'année où la région jésuite du Proche-Orient fut rattachée à la Province de Lyon, tout en remarquant qu'il a toujours existé « *une divergence profonde entre la conception française latine et la conception anglo-saxonne de l'avenir du Liban et de son hinterland* ». Tous ces éléments précurseurs allaient être les idées de base de la vision à venir de l'USJ que l'on retrouve dans la Charte de l'Université de 1975, dont on célèbre cette année le 40^{ème} anniversaire, un motif d'exprimer notre reconnaissance à tous les acteurs jésuites et non jésuites auteur de cette pièce magistrale dans et pour l'histoire de l'USJ.

2^{ème} partie : en 1975, le défi de la survie, l'unification par la Charte

12. C'est dans un contexte de désastre imminent et de défis de survie que la Charte de l'USJ et les nouveaux statuts de l'USJ de 1975 furent

conçus, réfléchis et rédigés. Concrètement, l'Université allait à la dérive pour deux raisons principales : « la restructuration de l'Université s'imposait » selon le P. Sélim Abou. La première était d'ordre interne puisque des Jésuites n'avaient pas compris la quasi décision, dans les années 1970-74 de la Compagnie de Jésus au Proche-Orient de se séparer de l'Université, en commençant par la Faculté pontificale de Théologie et de l'Observatoire de Ksara qui ont été transmis à d'autres. On négociait aussi le transfert de la Faculté de médecine à l'Etat libanais. En fait ayant été moi-même grand séminariste durant cette période à la Faculté de théologie et de philosophie de l'USJ, j'ai vécu, grâce à mes relations avec certains pères et jeunes jésuites de l'époque, la tension entre deux points de vue divergents, au sein de la Compagnie elle-même, sur la destinée de l'Université. Le premier qui appelait à la fermeture, et estimant que les Jésuites ne pouvaient continuer faute de moyens humains et matériels et en raison d'une guerre durable qui avait fermé une bonne partie des locaux, et qui limitera leur rôle et leur mission ; et le second courant, à l'opposé, en fait bien volontariste, mais visionnaire, qui appelait à continuer l'Université, la développer selon les règles modernes de la gouvernance et à braver les défis. D'autre part, la guerre qui avait commencé d'une manière latente dès 1969 n'avait pas épargné l'Université et certains de ses bâtiments étaient devenus inhabitables, ce qui amena plusieurs institutions à migrer dans des abris de fortune. Devant cet état de fait, c'est dans les termes suivants que le P. Ducruet avait résumé cette période et annoncé comment affronter les défis de survivre : 1) la volonté de non-fermeture et la réouverture des institutions demeurent totales, 2) une Charte et de nouveaux statuts redéfinissent la mission de l'Université et de ses responsables d'une manière durable, assurant ainsi sa pérennité.

13. C'est le 20 mai 1975, un mois après le déclenchement « des événements », comme on disait à l'époque, que l'Assemblée constituante formée peu auparavant pour réfléchir aux choix stratégiques de l'Université, relève le défi et adopte la Charte qui la régira désormais. Cette élaboration de la Charte et des statuts ne fut ni « *une surprise ni une improvisation* » selon les termes du P. Ducruet qui

affirmait dans son allocution adressée à la première réunion du Conseil de l'USJ « *La volonté de non-fermeture qui a été à l'origine de ces nouveaux statuts demeure totale ; elle est même fortement renforcée par une situation de catastrophe nationale qui exclut d'avance tout ce qui pourrait, à tort ou à raison, apparaître comme un lâchage d'un pays qui est nôtre et qui l'est d'autant plus qu'il se débat aujourd'hui dans une véritable agonie* ». Donc (...) *l'Université doit assumer la réouverture de la totalité de ses facultés et de ses enseignements* ». Le défi à ce moment est multiple : pour le recteur, le P. Sélim Abou, successeur du P. Ducruet, deux défis semblaient à ce moment guider l'action de l'USJ : **la déclaration d'autonomie de l'institution** par rapport à l'Université française, en libanisant ses diplômés et son cadre enseignant et vis-à-vis de la Compagnie de Jésus, **et la transformation progressive de ce qui n'était qu'une lâche fédération de facultés** en une université centralisée. De plus, un troisième défi assumé fut celui « **d'instaurer des structures de participation réelle où les professeurs libanais assumeraient davantage leurs responsabilités** » comme doyens responsables, et enseignants.

14. Vue d'aujourd'hui, vous serez d'accord avec moi pour dire que la non-fermeture signifiait qu'il y avait encore un sens pour l'existence du Liban, pour la mission des Jésuites et pour la communauté académique de maintenir l'activité de l'Université, et que cette Université demeurait une valeur ajoutée pour l'enseignement supérieur libanais et arabe et pour la vie nationale libanaise. La volonté de non-fermeture, l'élaboration des statuts, la consolidation de l'identité libanaise et le renforcement des ressources humaines signifiaient que le problème de l'USJ était moins un problème de moyens financiers et humains qu'une question de vision de ce que devra être la gouvernance d'une université moderne tout en demeurant fidèle à sa mission de toujours et restant rattachée à la Compagnie de Jésus. J'ajouterai d'autres défis dont parle le P. Ducruet et qui demeurent actuels : l'Université Saint-Joseph, appuyée sur une gouvernance centralisée, malgré la spécificité des institutions, est un tout académique car à titre d'exemple « *les facultés des sciences humaines perdraient une bonne part de leur signification si les*

facultés techniques fermaient » et le contraire est vrai. Un autre souci évoqué dans ce célèbre texte de la première réunion du Conseil de l'USJ est celui de l'équilibre à maintenir, d'après ses propres mots, entre la promotion de la culture et de la langue arabes à l'USJ et celle de la culture française, car, je cite le P. Ducruet, « *l'équilibre culturel (français – arabe) est un élément d'équilibre du pays ; laisser s'écrouler cet équilibre culturel, c'est porter atteinte à l'identité du pays aussi gravement que le font ceux qui jouent actuellement avec la partition* » du Liban.

Une lecture d'aujourd'hui et pour aujourd'hui de la Charte

15. Comment aujourd'hui lire la Charte inchangée depuis 1975 et les statuts qui ont subi de multiples modifications au gré de l'évolution de l'USJ?

Je regroupe à ma manière les grandes idées de la Charte en quatre thèmes :

Le premier d'ordre interne concerne la mission, la gouvernance et la structuration de l'USJ. La charte nous dit que l'USJ est un « *établissement privé à caractère scientifique et culturel sans but lucratif* », il « *assume une mission publique d'enseignement supérieur et de recherche* », une double mission qu'il ne nous faut pas oublier. Plus important, il « *jouit à cette fin de la personnalité morale et de l'autonomie administrative, scientifique et financière* », un message en direction de l'Université elle-même qui doit assumer le défi d'être autonome par elle-même, vis-à-vis de la Compagnie de Jésus dont les liens avec elle sont définis dans la Charte même ; vis-à-vis de la France qui ne doit plus regarder l'USJ comme une annexe culturelle mais comme un partenaire, et des partis chrétiens qui ne doivent pas voir l'USJ comme une propriété confessionnelle, mais comme un outil de promotion du sens de la présence chrétienne au Liban et dans le monde arabe, et enfin vis-à-vis des autorités libanaises qui doivent tenir compte du caractère privé et libanais de l'institution dont, je cite la Charte, « *la mission fonctionnelle, ou préoccupation professionnelle, s'intègre dans un service plus fondamental qui constitue la mission culturelle de l'Université, la mettant au service de la promotion des*

hommes. » « *En son organisation centrale, l'Université est administrée par un Conseil et dirigée par un Recteur* ». Le Conseil de l'Université regroupe les acteurs décisionnels au niveau des différentes institutions et du rectorat et possède de larges attributions administratives, financières et académiques. « *Il appartient au Conseil - selon les Statuts - de fixer, en conformité avec la Charte, les objectifs de l'Université, de formuler les politiques qui permettent de les réaliser, de créer les institutions et promouvoir les structures facilitant la mise en œuvre de ces politiques, de gérer les instituts et établissements rattachés comme l'HDF* ». Le Recteur se charge de l'application de ces décisions, se retrouvant à la tête de l'administration du Rectorat qui regroupe les services généraux communs à toute l'Université.

16. Dans un deuxième groupe d'idées, la Charte n'oublie pas les origines et l'actualité de son identité chrétienne dans le sens où l'USJ assume sa tâche d'enseignement et de recherche dans la perspective chrétienne qui fut la sienne dès sa fondation. Toutefois elle se veut ouverte aux questions fondamentales qui se posent à la conscience de tout homme sur le sens ultime de la vie et de la reconnaissance d'un Dieu, et la promotion d'un esprit de liberté personnelle et d'ouverture à la vie spirituelle. Les membres de toutes les communautés confessionnelles, dont la pluralité est l'une des caractéristiques de la société libanaise, ont vocation à participer ensemble à cette promotion, ce qui suppose connaissance et estime mutuelles. Cette perspective implique la liberté religieuse et « *ne saurait accepter aucune discrimination entre eux sur une base confessionnelle* ». C'est dans ce sens que la Compagnie de Jésus a un devoir vis-à-vis de l'USJ puisque les articles 1 et 9 précisent que « *L'Université Saint-Joseph est fondée et animée depuis sa fondation par la Compagnie de Jésus* », le chapitre 3 de la Charte définissant les relations entre l'Université et la Compagnie de Jésus. Celle-ci est « *chargée de veiller à l'animation spirituelle et sociale* » de la vie universitaire, et de garantir la fidélité de l'Université aux

principes originels, à travers le Recteur de l'Université, seule fonction désormais réservée de droit à un jésuite. En fait, un Comité de liaison existe depuis 1975 entre la Compagnie et l'USJ, comité qui est à réactiver afin que ce rôle de la Compagnie devienne plus opérationnel et réponde aux grandes attentes de la communauté universitaire. À cet égard, je voudrais ici remercier le P. Provincial d'avoir récemment désigné le P. Victor Assouad à l'Université et à l'HDF comme Aumônier principal, signe de l'intérêt de la Compagnie pour l'animation de l'USJ et occasion de remercier le P Gaby Khairallah pour l'impulsion qu'il a su donner aux activités de l'aumônerie et pour sa présence si appréciée. Les textes de la Charte apportent donc des réponses à nombre de questions qui se posaient autrefois, à commencer par celle de la « laïcité » – ou non – de l'USJ, qui suscitaient à l'époque des discussions passionnées en son sein, en continuité de l'esprit parisien de 1968, dans la mesure où il fut même question de changer le nom de l'Université. Mais Saint Joseph était bel et bien un laïc, responsable d'une famille, il pouvait demeurer le gardien de l'histoire, du passé de l'Université comme de son avenir.

17. Dans un troisième groupe d'idées, la Charte donne un fondement à la nouvelle autonomie de l'Université et de chacune de ses facultés et institutions rattachées. Un même principe s'impose à tous les échelons : celui de la participation. L'article 7 en pose le principe et explicite les raisons de ce choix : « *La participation est une nécessité non seulement pour le climat de l'Université, mais pour le type de société qu'elle entend promouvoir* » (**Charte de l'USJ, article 7**). Il appelle donc enseignants, chercheurs, membres du personnel et étudiants à participer à la prise de décision, à travers la mise en place de conseils dotés, chacun à son échelle, de pouvoirs « législatif » et « exécutif ». La Charte et les Statuts entendent donc construire une « communauté universitaire », qui se veut un modèle aux communautés libanaises, ouverte à tous, sur la base du choix volontaire de faire partie de l'Université, à un titre ou à un autre. Ces dernières années, le vent de la participation a fortement soufflé sur

notre Université. Elle a été récemment mise en doute avec la décision de suspendre les élections étudiantes pour des raisons sécuritaires. Mais c'est bien le chemin que nous voulons prendre, une mission et un défi toujours actuels, en développant l'esprit USJ, celui de la promotion de la citoyenneté et de la démocratie.

18. Le quatrième groupe d'idées de la Charte concerne le rôle de l'USJ à l'égard de la construction nationale libanaise en continuité avec ce que notre université a déjà apporté au Liban, par ses facultés historiques comme la Médecine, l'Ingénierie et bien sûr le Droit, qui a joué un rôle déterminant dans la création du Grand Liban. L'article 5 rappelle son engagement à promouvoir « *la culture de langue arabe et la culture de langue française telles qu'elles sont assumées par l'identité culturelle libanaise* », ainsi qu'à promouvoir « *une politique culturelle nationale* », ce qui signifie que l'USJ a jusqu'aujourd'hui une responsabilité de penser cette politique culturelle, de l'adapter et de la renforcer. En insistant sur son identité libanaise, l'USJ devait faire elle aussi une sorte de deuil de la colonisation ou du mandat français. Dans le prolongement de cet engagement, l'article 6 va plus loin en précisant que : « *L'Université Saint-Joseph n'accepte pas d'être au service exclusif d'une classe sociale ou d'une communauté ethnique* » ; *c'est pourquoi elle attache une spéciale importance à la diversification du recrutement de ses enseignants et de ses étudiants.* » Une telle déclaration, sonnait comme un défi à signification politique dans le contexte de l'époque où le défi du Liban était de mener une construction dynamique de la société libanaise, en n'oubliant pas que le vivre ensemble et le respect de l'autre demeurent les fondements de son pacte social.

3^{ème} partie : les défis d'innover et de devenir Université.

19. Bon nombre des défis que nous venons de relever dans la Charte de 1975 sous forme de principes ou de promesses d'avenir gardent leur actualité jusqu'aujourd'hui. Si l'on considère le bien de l'Université et

notre bien, et si l'on veut concrètement cerner la mission de l'USJ et son développement qualitatif et quantitatif, nous ne pouvons les ignorer. D'autres défis non relevés par la Charte mais suscités par les exigences académiques d'aujourd'hui sont à prendre en considération. J'ai déjà parlé, à la fin du colloque du mois de janvier dernier, si apprécié de tous les participants, sur le thème d' « *une université jésuite au Proche-Orient : quel rôle et quelle mission ?* » de neuf défis que l'USJ devra affronter dans les années à venir. Quelqu'un m'avait fait remarquer que le chiffre 9 est le symbole de la gestation et de l'accouchement, le symbole de la vie. Évidemment, Je ne vous infligerai pas une répétition de mes propos, mais je voudrais souligner que les défis nous mènent à être créatifs, à nous placer du côté de l'espérance, de la vie et de l'engagement signe d'optimisme et de fidélité. **Je dirais que nous avons trois types de défis à bien cibler pour affronter à l'avenir :**

20. Le premier type de défis se résume, à la lumière de la Charte et de notre quotidien, dans la question suivante : que signifie « continuer à être une université libanaise ? » au moment où le Liban ne peut être dissocié de ce qui est vécu autour de lui, de guerres fratricides et d'exactions arbitraires. Libanaise signifie sûrement qu'elle est issue du terroir libanais et au service du vivre-ensemble libanais et au service de la promotion d'une élite libanaise cultivée. Les conflits parfois violents entre étudiants, ces dernières années, sont symptomatiques d'un problème grave que nous devons affronter. Le problème de la gestion du pluralisme, et notre capacité de formation des hommes en société, à travers la liberté confrontée à d'autres libertés, le choix conscient d'une hiérarchie des valeurs et l'apprentissage d'une éthique du comportement. Notre Université accueille un public très diversifié, venant de toutes les régions du Liban, surtout depuis son adhésion au Processus de Bologne et au système de crédits européens en 2003. Chaque année, 1700 à 1800 étudiants de tous bords et de toutes allégeances politiques se joignent à nous, en plus du millier d'étudiants qui intègrent les masters ou les doctorats. Le défi est de refaire chaque année le même

travail d'appropriation de cette éthique de la libanité auprès des étudiants de première année afin qu'ils entretiennent des relations marquées par la bienveillance réciproque, le respect mutuel de l'autre différent et le dialogue démocratique, afin que l'espace de liberté et de valeurs que constitue l'Université soit sauvegardé. Déjà le P. Abou dans son allocution du 19 mars de l'an 2000 insistait sur ce défi en disant : « *C'est dans ce contexte (celui du malaise islamo-chrétien à l'issue de Taëf) que l'Université Saint-Joseph s'efforce de rester un espace de liberté. Mais si la liberté d'expression est totalement garantie sur les divers campus, l'apprentissage de la démocratie est lent et difficile. Les doyens et directeurs cherchent à aider les étudiants à acquérir une véritable culture politique (...) (pour que) les étudiants apprennent à substituer la raison à la passion, le discernement à l'obnubilation, l'argumentation à l'impulsivité. (...) On a sans doute raison de dire que les jeunes sont l'avenir du pays, mais à condition qu'ils ne se contentent pas de reproduire le comportement et le langage de la classe politique qui les a déçus* » (**Abou, l'USJ, 125 ans après : les défis et l'espoir, 2000**). Parole du Recteur d'hier, parole du Recteur d'aujourd'hui ; l'on dirait que le présent est une copie d'hier, sauf qu'aujourd'hui la décision de l'Université a été d'introduire, pour tous les étudiants, durant leur premier cycle d'études, des matières optionnelles d'éducation et de réflexion sur la citoyenneté, l'éthique, le dialogue interreligieux et l'interdisciplinarité. Au-delà de la suspension des élections, l'USJ devra se pencher plus en profondeur sur la gestion de ce pluralisme au sein de sa communauté étudiante en invitant le plus grand nombre d'étudiants à réfléchir sur les conditions positives d'un exercice de la liberté, exercice qui, conformément à notre mission, ne doit générer aucun conflit contraire à sa mission de former des démocrates non en paroles mais en acte réfléchi.

21. Toujours dans cet ordre de défis, la Charte appelle l'Université à porter une responsabilité culturelle nationale en cherchant à maintenir « *un équilibre entre la culture de langue française et la culture de langue arabe* ». Il se peut que cette instance soit liée au contexte de 1975 où il y

avait le risque d'une arabisation des programmes académiques et scolaires, projet qui avait été mis en branle, mais vite écarté par ses plus farouches partisans eux-mêmes, voyant les effets suicidaires d'une telle entreprise. Aujourd'hui, le monde universitaire arabe, multiplié par 100 depuis 1975 de point de vue quantitatif, a fait le choix d'une manière presque dominante de la langue anglaise comme langue d'enseignement et de recherche. Si vous ne le savez pas, les classements internationaux, le classement francophone manquant, ne vous introduisent pas facilement aujourd'hui dans leurs listes, si une bonne partie de votre activité académique, c'est surtout vrai pour la recherche, n'est pas faite en langue anglaise. De même, l'on constate que soixante pour cent, sinon plus, des élèves diplômés – et les meilleurs – formés par les écoles francophones, s'orientent par choix vers le système universitaire anglo-saxon, ce qui pourrait freiner le développement de l'USJ qui, jusqu'aujourd'hui, adopte presque exclusivement le français comme langue d'enseignement et de recherche, et n'a pas entamé une vraie réflexion, au vu de cette domination de l'anglais, sur l'équilibre culturel national à maintenir aujourd'hui et dans l'avenir. Lors de sa fondation et jusqu'aux années 1950, le français avait droit de cité dans beaucoup de capitales arabes ; l'USJ accueillait beaucoup d'étudiants venant des grandes villes de la région, Damas, Alep, Amman, Bagdad, Téhéran et d'autres cités où la francophonie était encore vivante. Aujourd'hui, cette présence d'étudiants non francophones de la région à l'USJ a considérablement diminué à cause de la presque disparition de la langue française et faute de programmes en langue anglaise à l'USJ. Hier le Recteur Chamussy, en référence à la Charte qui parle de trilinguisme, avait bien évoqué, non sans fierté, « *la décision de notre Université de mettre en place un système qui fasse en sorte que le trilinguisme de nos étudiants soit certifié, (...) d'où le feu vert donné à certains cursus qui pourraient être trilingues* » (**Chamussy, une université jésuite au Liban : exigences et spécificités, 2012**). Cette intuition est certes prometteuse. C'est pourquoi, le Conseil de notre Université lors de sa réunion de

février dernier, a décidé de créer davantage de cursus en langue anglaise afin de s'ouvrir à ceux qui désirent suivre leurs études en cette langue, qu'ils viennent du Liban, du monde arabe ou d'ailleurs et ce, dans le cadre d'une Université dont les valeurs humanistes puisées entre autres à la tradition et à la modernité francophone, accompagnent sans relâche son quotidien de chantre de la francophonie.

Pour la langue arabe, l'USJ, à travers l'Institut de Lettres orientales, a accueilli durant près d'un siècle, depuis la fondation de la Faculté orientale en 1902 jusqu'à celle de l'Institut de Lettres orientales en 2000, des milliers d'étudiants du monde arabe cherchant à développer leurs compétences en langue arabe dans différentes disciplines de lettres et de Sciences humaines. Aujourd'hui, l'éclosion d'un système universitaire arabe, et la disparition relative de l'orientalisme critique dans les études musulmanes et arabes face à la poussée des études religieuses shar3i, ont gravement limité l'action de l'USJ dans ce domaine. Nous entamons aujourd'hui une réflexion autour de nos programmes en arabe et d'islamologie afin de les rendre plus adaptés et plus pertinents. Nous avons, depuis quelques années, l'expérience de l'enseignement du droit à Dubaï ; il s'agit d'expérience fragile que nous souhaitons pouvoir élargir à d'autres domaines d'études.

22. Le deuxième type de défis concerne la nécessité de la mise en conformité de notre Université aux exigences académiques et universitaires, nationales et internationales ; même si nous avons réalisé des pas pertinents notamment au niveau de la démarche et de l'assurance qualité dans les domaines de la gouvernance, de l'identité visuelle, de l'enseignement, des descriptifs de cours, des productions de la recherche que celle-ci soit fondamentale ou appliquée, vous serez d'accord avec moi pour dire que la réputation de l'USJ qui repose sur les années d'autrefois et la conviction d'être excellents ne suffisent plus ; il nous faut démontrer que la qualité et l'excellence, avec leurs indicateurs et leurs critères d'application, traversent bien toutes nos démarches d'université. Tous les recteurs depuis 1975, ainsi que notre littérature sur

l'USJ, affirment haut et fort que notre objectif est de faire en sorte que l'USJ demeure un pôle d'excellence, reconnu comme tel en Orient et en Occident. Or ce concept d'excellence, apparemment évident, peut cacher des problèmes dont deux qui sont majeurs et dont nous sommes conscients puisque des actions ont été entreprises pour les assumer. Le premier est d'ordre *pédagogique* : les nouvelles technologies de l'information assurent une instantanéité dans la transmission des connaissances, mais n'ont pas pu relativiser ou annuler la durée qui demeure la condition de l'assimilation de l'information et de la synthèse personnelle des connaissances. Même si ces mêmes technologies diffusent partout la même information, la réception de celle-ci se fait dans un espace socio-culturel déterminé. En disant cela, nous mettons en lumière un fait épistémologique de taille qui consiste à admettre que la pédagogie n'est plus centrée sur les contenus, mais sur l'apprenant qui doit assumer les contenus d'apprentissage, soutenu par un maître qui le guide sur les chemins des acquisitions.

Devant cette réalité, nous ne sommes pas restés les bras croisés : l'université s'est dotée récemment d'un code de l'enseignant chercheur qui la met à égalité avec les meilleures universités, ce que la mission de pédagogie universitaire a accompli et accomplit actuellement avec les institutions et avec les enseignants, a pour but de développer d'une manière dynamique un modèle pédagogique universitaire qui met en avant la primauté du rôle de l'apprenant et répond à ce défi qui sonne aux portails des grandes universités. Ainsi la réécriture des programmes en fonction des compétences et des profils de sorties, le développement continu des méthodes actives, l'émergence de l'évaluation des programmes académiques et de tout autre programme ou de recherche suivant des indicateurs précis, sont entamés non pour montrer que nous respectons la règle mais pour nous dire que nous voulons améliorer nos programmes, valoriser le rôle de l'étudiant et donner sa place à la recherche ; tout cela tend à montrer que l'excellence est dans le concret

de la mission d'enseigner et de chercher et dans les multiples moyens mis au service de cet objectif.

Si l'excellence est *d'ordre pédagogique*, elle l'est aussi *d'ordre institutionnel*, sachant qu'au niveau libanais, trois lois ont été publiées ou sur le point de l'être, sur les conditions de fonder une université, les exigences en matière de doctorat, d'assurance qualité et de fonctionnement académique (285/2014) qui présentent, même imparfaites, des critères visibles et de qualité. Je pense que notre université par l'implantation dynamique de l'ECTS répond bien à ces critères ; mais des efforts importants restent à faire, notamment en ce qui concerne les doctorats, sachant que c'est en lien avec la dynamique de la recherche. En être conscients, cela signifie que nous sommes en bonne route afin d'atteindre l'objectif déterminé. Aujourd'hui, l'évaluation d'une université ou même d'une institution facultaire concerne tous les aspects et les acteurs de son fonctionnement et de sa mission. Pour nous, le chantier est ouvert avec l'arrivée début mai d'un expert européen qui devra nous aider à mieux préciser le cadre et les moyens à mettre en œuvre, en vue d'entrer dans la dynamique de la démarche et de la culture qualité, de son offre et de son fonctionnement.

Plus concrètement, derrière ce titre, se pose la question de l'accréditation de certaines de nos formations et nos institutions. Là est un vrai défi. La nouvelle loi sur l'Enseignement supérieur au Liban exige une accréditation des programmes de LMD une fois tous les cinq ans et nous avons à être prêts à relever ce défi. Un autre champ est celui de la formation continue qu'il nous faut développer, pour adapter sans cesse nos cours et nos programmes à l'évolution des connaissances et des métiers et répondre aux sollicitations des entreprises.

23. Le troisième type de défis est d'ordre pragmatique ; il concerne l'autonomie scientifique, administrative et financière de l'USJ dont parle la Charte. Ce concept d'autonomie, vu les innombrables missions

coûteuses de l'Université et ses projets de développement de ses infrastructures pédagogiques, nous incite à rechercher les moyens et les ressources humaines et financières pour mettre en œuvre notre propre politique de développement dont parlera le document « Vision USJ 2025 » en cours d'élaboration, en concertation avec toutes les forces vives de l'Université. Ce souci qui concerne autant l'USJ que le développement de notre hôpital universitaire, l'Hôtel-Dieu de France, nous mène à mettre prochainement en place une Fondation USJ pour drainer de nouvelles ressources, auprès des amis et des anciens ainsi qu'à élargir l'action de notre société « Recherche et développement » sachant que les avoirs financiers de l'USJ proviennent essentiellement des bourses des étudiants dont presque 3000 comptent sur nous pour avoir des bourses et financer leurs études. L'Université ne détient aucun fonds propre et permanent (en anglais : *endowment*) sur lequel elle devrait pouvoir compter pour son développement. Tout centime que nous possédons est alloué aux missions de l'Université et à ses projets de développement. Il nous faut donc établir une adéquation entre les objectifs et la politique à suivre, afin d'assurer les moyens de réaliser ce que nous jugeons nécessaire pour l'USJ.

24. Pour conclure cette perception des défis à relever, je voudrais souligner le fait que la Charte de l'USJ confie à l'Université, ce qui n'est pas nouveau, le souci immédiat d'être à l'écoute de la société dans laquelle elle est enracinée. Cela signifie que l'Université ne doit pas être une entreprise parmi d'autres, en concurrence avec d'autres, repliée sur elle-même, soucieuse de son efficacité et de son propre développement, de ses propres productions et de son classement dans les *rankings*. Certes nous avons à nous adapter aux demandes du marché pour montrer notre efficacité. Mais cela n'épuise pas la finalité et la mission de l'USJ telle que la Charte nous l'indique : elle a la charge de préparer l'étudiant pour qu'il donne un sens à sa vie professionnelle et personnelle, pour qu'il soit responsable de ses choix comme si c'étaient des choix universels valables pour tout homme en tout lieu. Ainsi

l'étudiant doit comprendre que si les sciences et les connaissances dans leur diversité convergent vers une connaissance croissante des conditions de l'existence, elles ne disent rien sur le sens de la vie et que c'est à l'apprenant de donner ce sens. Une université comme l'USJ la nôtre n'est pas seulement un élément moteur du fonctionnement de la société, mais elle est surtout le lieu d'un jugement de valeur sur l'état de la société et de la politique. Si une parole est possible, sinon obligatoire, dans ce domaine c'est qu'elle aura la charge d'exercer sur la société une fonction critique et normative au nom du respect par cette société de l'humanité de l'homme. Je ne vous cache pas que c'est un défi lourd à porter et une mission qui comporte de risques à calculer.

25. Chers amis, c'est dans ce contexte que l'Université Saint-Joseph, fille de sa société, institution située au cœur de la ville sinon sur les deux rives du cœur de Beyrouth, ne peut demeurer neutre ou indifférente quant aux évolutions de la situation socio-politique du contexte libanais et arabo-musulman. Je ne voudrais pas dire que les appels justifiés et répétés au dialogue entre les différentes parties libanaises déjà lancés ici même ou bien la suspension d'élections estudiantines ont été des facteurs déterminants dans l'établissement du dialogue politique en cours. Il se peut que l'extrémisme djihadiste de la troisième génération, qui a dépassé ses prédécesseurs dans l'échelle des horreurs selon les dires de Gilles Kepel, ait été un facteur non-négligeable pour inciter à une réflexion commune les principaux partis libanais, réflexion dont le but est de pacifier les esprits, trouver des dénominateurs communs et sortir le pays des dangers d'une nouvelle guerre civile ou bien d'une menace de l'installation d'un système politique mettant en danger la spécificité et les fondements pluriels de la nation libanaise. Nous demeurons convaincus que la vacance du siège du président de la République est un danger permanent, non seulement pour la communauté chrétienne, mais encore pour l'idée de ce Liban intercommunautaire, qui se veut être un message de paix et de liberté.

Sans chercher à blâmer qui que ce soit, cette recherche d'un président relève en premier de la responsabilité des partis chrétiens.

26. C'est face à ce Liban de l'intercommunautaire, fruit de ce pacte national qui est à renouveler au quotidien, que se situe ce grand danger représenté par un extrémisme se réclamant religieux et musulman, qui exclut d'après Mohammad al Sammak, tout ce qui est différent et s'entretient par une compréhension si rétrograde et avilissante de la loi. Le philosophe français Raymond Aron avait écrit en 1944, à la fin de la seconde guerre mondiale ce qui suit : « *les mythes, les religions seront désormais maniées scientifiquement par des élites cyniques* ». Cette prophétie est-elle en train de se réaliser ? Sans être alarmiste, ce courant qui existe bel et bien aux dimensions d'un État, est un vrai danger car étant arc-bouté sur un *fiqh* religieux encore plus rétrograde, il attire beaucoup de personnes et travaille pour sa pérennité dans le cadre d'un espace géopolitique, ce qui sera une victoire pour lui et un danger permanent qui menace tout état pluricommunautaire et démocratique, autre vraie alternative pour les pays du Proche et du Moyen-Orient. Considérons bien les leçons des événements qui ont eu lieu au XIV^{ème} siècle lorsque les bandes mongoles déferlèrent sur le Proche Orient balayant toute une partie de la civilisation arabe, précédées d'une guerre incendiaire menée par les Mamelouks dans les contrées libanaises avec un ensemble de *fatwas* des plus dures. Devant ce genre de menaces, qui nous rappellent les événements terribles du 14^e siècle au Mont Liban avec les Mamelouks et à Bagdad avec Tamerlan, nous marquons notre franche solidarité académique et éthique avec tant de voix, d'autorités et de collègues musulmans qui ne manifestent pas seulement leur indignation et leur rejet du règne de la barbarie, comme l'institution al Azhar, mais qui appellent à un vrai *aggiornamento* critique de la pensée religieuse musulmane comme ces 23 penseurs égyptiens musulmans, parmi lesquels figure l'ancien *mufti* d'Égypte, qui ont proposé une méthode concrète pour cet *aggiornamento* en 22 points. Le vrai renouveau devra aussi se faire au niveau de l'éducation, en reprenant tous les ouvrages scolaires et autres ouvrages des réseaux qui anathématisent les autres différents, y compris de la même confession

religieuse. En fait, nous ne nous sommes pas réconciliés, dans ce Proche-Orient, berceau de la révélation religieuse, avec ce que nous pouvons appeler « la liberté de conscience », pensant que la religion est un parti pris de Dieu lui-même contre les autres croyants, au lieu de voir dans la religion une parole et une voie de salut et de connaissance d'un Dieu miséricordieux avec tous.

27. Il est évident que la parole, pour nous Libanais de tous bords, devra être la parole de la sagesse plutôt que celle de l'aventure d'une guerre interne qui ne peut apporter aux Libanais que destruction, régression et misère ; soyons humbles pour recevoir les leçons de notre histoire et renoncer solennellement à toute forme de guerre civile. Les leçons de l'Histoire, de notre Histoire commune, même si nous avons des divergences sur la nature du livre scolaire d'histoire, sont là pour montrer que nous y serons tous perdants. Plutôt que la guerre, choisissons la ligne de la résilience, cette résistance intelligente qui a permis aux Libanais par la force de l'esprit, de remonter la pente et de retrouver un Liban auquel il manque encore une vraie réconciliation et un pardon entre ses différentes composantes. Il s'agit de cette résilience du Libanais moyen et moins que moyen, de sa détermination de continuer à aller de l'avant, cette rage de vouloir vivre « normalement » et d'investir dans l'éducation de ses enfants, malgré un État en état de panne, une classe politique qui ne répond pas aux attentes de son peuple. Si certains ministres ont élevé la voix contre la pourriture, il est certain que le choix du combat contre la pourriture devra être l'œuvre de tout un gouvernement. Mais malgré la recherche du sensationnel, si nous voulons renforcer l'indépendance de notre pays, il n'y a pas d'autre solution que de renforcer nos structures nationales, saluant ici l'engagement de l'armée libanaise et des autres forces de sécurité dans la défense de notre pays. Au niveau de l'Université, et pour marquer notre détermination à être des promoteurs d'État et de normes politiques à respecter, nous lançons, à la fin de ce mois, en l'honneur des 140 ans de l'USJ, la Chaire Riad el Solh pour les études constitutionnelles

et politiques, à la Faculté de Droit ainsi que l'Observatoire de la fonction publique et du bien commun. C'est la bonne manière pour réveiller notre libanité, qui constitue l'arrière-fond et l'âme secrète qui appuie les Libanais dans leur effort de vivre et de bien vivre.

28. En finale, en cette année donc où nous faisons mémoire des fondateurs de l'Université, anciens et plus récents, à l'occasion des 140 ans et des 40 ans de la Charte de l'USJ, des 125 ans de la création de notre Faculté de pharmacie, notre mémoire, *ce premier acte de l'âme, cet acte de la conscience qui nous montre notre immense intériorité*, comme dit Saint Augustin, nous indique la richesse de notre patrimoine et la splendeur de notre âme, l'âme énergique de l'USJ. Ayant en pensée les grands maîtres de notre Université, *l'Alma Mater* qui, comme la mère qui enfante et donne le pouvoir de vivre, nous sommes conscients des défis d'aujourd'hui et de demain :

- Le défi de la mission d'accoucher des diplômés et des têtes bien faites, des leaders pour et avec les autres, une élite intellectuelle et morale, des hommes d'État qui ont un savoir et un pouvoir obtenus au diapason du *magis*, du mieux, de ce davantage qui caractérise la tradition jésuite et de l'excellence prouvée et éprouvée à travers les temps de l'Université, de citoyens libanais qui apprendront et feront apprendre que l'USJ est cet espace de dialogue et d'unité au cœur de Beyrouth ; c'est un espace et un cœur aux dimensions de ce Liban de toutes les communautés,

- le défi d'appartenir corps et âme à notre Université, cette université jésuite libanaise et proche orientale, de l'aimer de tout cœur, car il n'y a pas d'appartenance sans amour des valeurs et des frères, que l'enseignant donc aime sa mission d'enseigner et de se ressourcer à l'USJ, que le chercheur soigne sa recherche, que le médecin aime sa faculté et surtout son hôpital l'hôtel de Dieu de France en se donnant pour lui comme l'hôpital se donne à lui, que le personnel administratif aime ses fonctions et que l'étudiant aime sa mission d'apprendre et l'institution qui l'aide à grandir.

- le défi de consolider et de promouvoir la langue française, comme langue de communication, comme langue d'enseignement et vecteur culturel ainsi que la langue arabe, cette langue que l'Université lui a voué une considération particulière depuis 1875, qu'elle a façonnée et qu'elle sera là encore pour la promouvoir et en faire une langue de vie et d'avenir, une langue d'ouverture au monde arabe,

- le défi d'innover et de se rénover pour mieux servir nos missions d'Université, en développant, d'un œil critique, nos outils et savoirs numériques, nos méthodes pédagogiques et nos programmes académiques en langue française, en premier lieu et en langue anglaise, en adoptant des instruments d'autoévaluation critique pour que sa mission éducative laisse des impacts sur les esprits et les âmes,

- le défi de développer nos infrastructures dans le sens de la responsabilité sociale, comme l'université verte, en construisant des parkings pour libérer les espaces communs et adoptant le développement durable en énergie, construire un hôpital de simulation devenant une nécessité première, une maison des Anciens, un nouveau campus de la gestion et de l'économie, des résidences pour les étudiants, quel vaste programme !

- le défi de développer un esprit USJ, un esprit d'une communauté universitaire solidaire où chaque partenaire, surtout les Anciens étudiants et les acteurs de l'entreprise, ont leur rôle et place dans la construction des savoirs et des modèles humains, sociaux et scientifiques qui font la fierté de notre communauté universitaire,

- le défi que tous les membres de notre communauté universitaire, enseignants, chercheurs, personnels administratifs et techniques, étudiants et diplômés, d'utiliser par éthique leur pouvoir de savoir et de connaître, de juger et d'interpréter en vue du bien dont le P. Gressien, ce recteur de 1907, nous a parlé. Si l'éthique disparaît quel espoir entretenir pour demain ?

29. Chers amis, les défis peuvent entretenir les doutes et la lassitude mais la philosophie plus que centenaire de l'USJ communique le contraire : les défis entretiennent l'espoir au lieu de l'incertitude et la promesse au lieu du désenchantement. Un politicien amoureux de son pays me disait, il y a quelques jours, il ne faut pas avoir peur de l'insécurité mais peur de l'avenir politique incertain et sombre. Même là, la doctrine de l'USJ nous enseigne que l'espoir est plus fort que le doute et la peur. Mais l'espoir doit être associé à une valeur à laquelle les nations ont toujours dans les termes suivants : nous savons qu'il y a une exigence politique qui s'applique aux moments difficiles de la vie des sociétés : « Plus une situation exige un gouvernement et un État forts, plus la cohésion, la solidarité et l'engagement sont demandés aux citoyens ». Aujourd'hui, sur le plan national, la situation exige notre solidarité et notre cohésion, de même que celles de tous les citoyens. Il en va de même au niveau de notre Université : cette même solidarité dans l'intelligence et l'action est indispensable car les défis de l'Université, comme vous l'avez constaté sont grands mais surmontables grâce à votre engagement.

Portons ensemble ces défis, non comme un fardeau, mais comme une noble cause qu'il nous faut gagner, et en la gagnant nous serons heureux de voir la moisson de plus de rayonnement de joie, de savoir fondé sur l'excellence, d'ouverture basée sur notre appartenance, d'enracinement fondé dans le service sans limites. Ainsi, l'USJ demeurera notre Maison, image de notre combat de ce Liban des libertés et de la justice, de la convivialité, de la démocratie et de l'unité à venir.

Vive l'USJ pour que vive le Liban. Je souhaite 140 ans de Paix au Liban et de paix et de prospérité à l'USJ.

